

**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2013**

L'an deux mil treize, le vingt-neuf octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil de communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Confrançon, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Roche.

Date de la convocation : 23 octobre 2013

PRÉSENTS : M. GOYARD - R. GUILLERMIN - N. AUTUORO - M. BOUZIDI - C. NOUREUX - E. DUBOIS - J. BONOD - C. COLAS - M. MATHY - H. COLAS - G. PERRIN - P. BEREZIAT - C. MARANDET - G. GALLET - JP LUCIANI - JL PELTIER - A. GAYDON - J.P. FROMONT - JL. PICARD - P. THETE - D. BEREZIAT - R. LONGERON - M. SERREDSZUM - A. VIVIET - JF. GIRAUDET - G. CHOSSAT - P. DEBOURG (suppléant de P. TOLFA) - JP. ROCHE - C. BREVET - P. MARMONT - N. BENONNIER - C. PICARD - D. LIEBAUD - JL. JACQUET - G. LACOSTE - P. SAUZET (suppléant de C. FOURNIER)

EXCUSÉS : P. LAUBRIAT - P. TOLFA - L. GUILLEMOT - C. FOURNIER

ABSENTS : J. BUATHIER - C. DUBOIS

Secrétaire de séance : C. COLAS

Nombre de membres : En exercice : 40 ; Présents : 36 ; Votants : 36

Christiane Colas, maire de Confrançon accueille les élus communautaires et présente les réalisations municipales. Au regard des besoins de rénovation de la salle des fêtes, la commune a effectué des travaux de mise en accessibilité des toilettes, fait installer un parquet en chêne. Le changement des fenêtres devrait intervenir prochainement avant la réfection du toit prévue en 2014. Les commerces locaux ont des difficultés : les boulangers ont vendu leur fonds. Le nouveau barman est parti après une année d'activité. La commune engage la rénovation des appartements au-dessus des locaux commerciaux. La révision du Plan local d'urbanisme est terminée. Le supermarché ouvre le 20 novembre. Le regroupement pédagogique intercommunal compte 191 élèves. La modification des rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée 2014. Le nouvel emploi du temps sera présenté au prochain conseil d'école. Il est proposé de placer les temps d'activités pédagogiques pendant le temps méridien. Christiane Colas signale les bonnes performances des équipes de basket et notamment de l'équipe masculine senior championne de l'Ain.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 24 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil approuve le compte-rendu du dernier conseil à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 8 OCTOBRE 2013 DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION OUVERTE PAR DÉLIBÉRATION DU 29 AVRIL 2008

Le Conseil prend acte des décisions du bureau.

SIGNATURE DE CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE EFFECTUÉS DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION OUVERTE PAR DÉLIBÉRATION DU 24 AVRIL 2012

Le Conseil de Communauté prend acte des emplois créés en Contrat à Durée Déterminée depuis la précédente réunion du Conseil de communauté.

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I. Intervention d'une psychologue au multiaccueil « Câlins et trottinettes » à Confrançon

Une psychologue intervient auprès du personnel du multi-accueil « Câlins et trottinettes » pour des séances d'analyse de la pratique. Il est proposé de reconduire ces interventions en renouvelant la convention. Il est prévu 12 heures d'intervention sur l'année 2014 sous forme de réunions d'informations, incluant les temps de préparation et de bilan et d'une soirée destinée aux familles d'une durée de trois heures. La vacation d'une heure d'intervention est rémunérée sur la base de 70 euros à laquelle s'ajoute l'indemnisation de la moitié des frais de déplacement engagés par la psychologue. (*Adopté, unanimité*)

II. Mise à disposition d'un fonctionnaire auprès de l'association Bresse tonic foot

Dans le cadre du soutien apporté aux associations sportives, un agent apporte son concours à Bresse tonic foot. Afin de formaliser cette intervention, il est proposé d'autoriser le Président à signer une convention de mise à disposition de l'agent auprès de l'association pour une durée de 3 ans à raison de 17h30 hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2014. L'association remboursera la totalité du coût de l'agent mis à disposition. (*Adopté, unanimité*)

III. Approbation du guide de la formation

Le guide de la formation définit le cadre de départ en formation des agents. Il présente les différents types de formations, obligatoires ou non, les modalités d'organisation de la formation dans la collectivité ainsi que différents textes et modèles de référence. Ce guide sera mis à jour régulièrement. Moyennant quelques remarques sur la rédaction, il a été approuvé par le Comité technique paritaire réuni le 16 octobre dernier. (*Adopté, unanimité*)

IV. Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur de la Communauté de communes

Depuis le 1^{er} janvier 2013, Colette Morel-Paclet a été nommée chef de poste à la Trésorerie de Montrevel-en-Bresse. Il convient de délibérer sur le versement de ses indemnités. Il est proposé de lui allouer l'indemnité de confection des documents budgétaires et l'indemnité de conseil et d'assistance au taux de 100 %.(*Adopté, unanimité*)

V. Décision modificative n°5

Cette décision modificative permet d'ajuster les crédits d'actions en cours dont l'évaluation financière est mieux aboutie et d'inscrire les crédits non prévus au budget au moment de son élaboration.

- *Budget principal*

En section de fonctionnement, il convient d'inscrire un crédit de 3 700 euros pour une assistance aux communes concernant la production du PES V2, protocole informatique d'échange standard pour la transmission en trésorerie des données comptables ainsi que des pièces justificatives. Un crédit supplémentaire de 12 800 euros est nécessaire pour le versement des indemnités des élus, liés à la couverture sociale obligatoire, ainsi qu'à des cotisations retraite rétroactives. Deux crédits de 3 100 euros et 8 000 euros sont inscrits pour financer respectivement la subvention versée à l'association des jeunes sapeurs pompiers (bureau du 11 juin 2013) et la mise à disposition des locaux nécessaires à la mission locale jeunes (conseil du 25 juin 2013). La décision modificative est équilibrée en fonctionnement par la réduction de 27 600 euros des crédits prévus pour la réalisation d'un audit sur l'organisation des services, étude qui ne se fera pas en 2013.

En section d'investissement, l'ouverture des plis pour le projet d'extension de la déchetterie d'Etrez laisse apparaître un besoin de financement supplémentaire de 30 000 euros. Une enveloppe de 100 000 euros avait été inscrite au budget pour engager les premières dépenses de l'opération de restructuration extension des locaux de la Communauté de communes. La mission de mandat de maîtrise d'ouvrage s'élevant à 107 520 euros, il convient d'ajouter 7 600 euros à l'enveloppe initiale. Le conseil communautaire du 24 septembre a validé la participation de la Communauté de communes à hauteur de 100 000 euros aux travaux de construction d'un rond-point à la sortie du parc d'activités d'Attignat. Cette somme doit être inscrite au budget. Le bureau du 11 juin 2013 a approuvé l'offre faite par la société Archimed pour la mise en réseau des 13 bibliothèques du territoire, une solution globale comprenant le logiciel Aloes et le portail Hermes. Il est nécessaire d'ajouter 10 000 euros au budget. L'équilibre de cette décision modificative en investissement nécessite une augmentation du recours à l'emprunt de 147 600 euros.

- *Budget équipements d'accueil*

En fonctionnement, 3 500 euros sont ajoutés pour des travaux d'entretien au Sougey. En investissement, 700 euros supplémentaires sont nécessaires pour le remboursement du capital des emprunts. Ce budget étant excédentaire en fonctionnement et en investissement, aucun réajustement des recettes n'est nécessaire.

- *Budget équipements touristiques*

Des virements sont effectués entre les chapitres de fonctionnement et les différents programmes d'investissement, afin de réajuster les évaluations financières faites au budget primitif. En fonctionnement, les recettes sont réévaluées de 21 000 euros. Cette somme compense en partie la hausse des charges de personnel. En investissement, deux inscriptions sont ajoutées pour la notification du marché des mobilhomes (+ 15 700 euros) et l'installation d'une nouvelle chaudière au gîte de groupe (5 000 euros). Ces sommes sont compensées par des crédits non utilisés pour des travaux d'éclairage public, de chauffage et d'aménagement du centre aquatique non réalisés en 2013. Ces réajustements ne nécessitent aucun financement supplémentaire.

(Adopté, unanimité)

VI. Extension restructuration des locaux de la mairie et de la Communauté de communes : désignation des membres du jury pour le concours de maîtrise d'œuvre

La convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée le 9 juillet dernier. Mandataire désigné par la Communauté de communes, la SEMCODA doit procéder au lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre qui permettra après sélection de retenir trois candidats admis à concourir. Le conseil communautaire désigne Claude Marandet, Christiane Colas et Georges Lacoste en tant que membres titulaires du jury de concours et Pascale Tolfa, Alain Viviet, Gérard Perrin, suppléants.

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉ

Relais assistants maternels « Le jardin enchanté » : renouvellement de la convention avec la Mutualité sociale agricole (MSA)

Afin de permettre l'encaissement de prestations de service, il est proposé d'autoriser le Président à signer la convention à renouveler avec la Mutualité sociale agricole.

(Adopté, unanimité)

TOURISME

Bilan de la saison à la base de loisirs

Malgré un contexte économique difficile, une météo défavorable d'avril à juin, le premier bilan de la saison de la base de loisirs est satisfaisant. Les entrées payantes ont progressé de 9,2% pour atteindre le nombre de 61 314. 34 909 euros de recettes supplémentaires sont à noter grâce à une hausse et à une modification des tarifs (payant à partir de 12 ans et non plus 14). Le centre aquatique a totalisé 81 428 entrées, soit le chiffre le plus élevé depuis 2009. A la maison des sports, le nombre de prestations vendues augmente de 2 000 unités grâce à l'acquisition d'un troisième bateau qui a permis de multiplier les rotations. Le chiffre d'affaires hors hébergement passe de 500 635 euros en 2012 à 587 408 euros en 2013.

Le camping enregistre une baisse du nombre de nuitées (- 1,6%), un recul moins important qu'au niveau national (-3,8%). Le chiffre d'affaires progresse en passant de 1 284 180 euros à 1 560 426 euros. Des résultats qui s'expliquent par la hausse des tarifs, la modification des saisons haute, moyenne et basse, et le développement de la démarche de communication marketing. Le nombre de séjours est logiquement en baisse (- 249) mais leur durée est en hausse pour les étrangers : 8,23 jours (contre 6,78 jours en 2012) toutes nationalités confondues, 11,08 jours pour les Néerlandais (9,20 en 2012). La première clientèle française vient du Rhône, devant la Saône et Loire et l'Ain. Les taux d'occupation sur 48 jours sont en hausse de 6 points en 2013 et s'élèvent à 81%.

Le chiffre d'affaires total atteint 2 165 707 euros TTC pour une inscription budgétaire de 2 065 462 euros.

En ce qui concerne la SAEM, alors que le restaurant est encore ouvert jusqu'au 17 décembre, jour des Glorieuses, le chiffre d'affaires est supérieur de près de 27 000 euros.

AGRICULTURE DURABLE

Animations éducatives pour une agriculture durable et une alimentation responsable : demande de subvention

La Communauté de communes finance depuis plusieurs années des animations auprès des scolaires sur différents thèmes liés à l'environnement et au développement durable. En lien avec le programme d'actions sur l'approvisionnement des restaurants scolaires, le thème retenu pour les deux dernières années scolaires portait sur l'agriculture durable et l'alimentation responsable. 1 300 enfants ont été sensibilisés. Le bureau du 9 juillet 2013 a validé la poursuite du travail engagé et le financement des animations par la Communauté de communes. L'estimation financière du projet s'élève à 11 038 euros correspondant à 60 animations conduites par des agriculteurs ou des associations (FRAPNA Ain, Artisans du monde, AGEK, Hélianthe). Le plan de financement prévisionnel prévoit la prise en charge de 7 174,70 euros par la Communauté de communes. Il est proposé de demander une subvention auprès de la région Rhône-Alpes dans le cadre du PSADER à hauteur de 3 863,30 euros. *(Adopté, unanimité)*

ACCUEIL ET VIE DES ENTREPRISES

Entreprise ArcelorMittal : avis sur la convention de revitalisation

Au printemps 2012, le Préfet avait consulté le conseil communautaire sur un projet de revitalisation lié à la mise en place d'un plan de restructuration au sein de la société ArcelorMittal Wire France en 2009-2010. A l'issue des consultations, une convention de revitalisation a été signée le 19 juillet 2012 visant à créer 15 emplois minimum sur le territoire du bassin de vie. Cette convention dotée d'un fonds de prêts aux entreprises d'un montant de 400 000 euros a permis la création de 40 emplois au sein de 8 entreprises. Les objectifs initiaux ont été largement dépassés. L'entreprise a poursuivi sa restructuration en déposant un nouveau plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) le 9 octobre 2012 pour le secteur câbles. Ce PSE conduit à la suppression d'environ 40 à 50 postes, le Préfet a donc décidé d'assujettir la société ArcelorMittal Wire France à une nouvelle obligation de revitalisation le 29 novembre 2012. Le bilan de la première convention a montré toute la pertinence du contenu de ce dispositif en termes d'actions et de modalités de financement. Aussi, le Préfet souhaite reconduire dans les brefs délais le même dispositif au bénéfice du bassin d'emploi et demande à nouveau l'avis du conseil communautaire. *(Adopté, unanimité)*

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

I. Construction d'une salle de musique à Foissiat

La commune de Foissiat a pour projet la transformation d'une ancienne cave en salle de musique. Le projet est estimé à 300 000 euros. Cette salle serait utilisée par la société musicale de Foissiat et pourrait accueillir des cours de l'Ecole de musique qui est très à l'étroit dans ses locaux à Montrevel. Il est proposé que la Communauté de communes participe au financement de la salle et se prononce ainsi sur le principe d'un soutien au développement des sociétés musicales. Celles-ci participent à la bonne fréquentation de l'Ecole de musique. A la majorité, les membres du bureau ont donné un avis favorable à l'attribution d'un fonds de concours par la Communauté de communes pour le financement d'une partie du coût de la salle de musique. Le conseil communautaire suit l'avis du bureau et autorise le versement d'un fonds de concours égal à 20% du montant HT des travaux de l'opération. En outre, il demande la formalisation des conditions de mise à disposition de la salle à l'Ecole de musique par la signature d'une convention. Jean-Pierre Fromont ne prend pas part au vote.

(Adopté, majorité. Un vote contre : N. BENONNIER)

II. Rapport d'activités du Syndicat mixte Cap 3B

L'assemblée délibérante de Cap 3B a validé le rapport annuel d'activités 2012. Il est demandé de prendre acte de la communication de ce rapport.

La construction de deux équipements majeurs a commencé en 2012 : Ekinox, le quatrième hall d'Ainterexpo et le pôle d'échanges multimodal de la gare de Bourg-en-Bresse. Cap 3B a mené plusieurs actions dans le cadre du plan climat énergie territorial. Les 6^e rencontres du développement durable ont attiré environ 130 participants sur le thème des loisirs de demain. 7 classes (140 élèves) ont bénéficié du dispositif « Cap climat, écoles en actions » qui permet aux élèves de s'engager dans une action concrète éco-responsable. 80 familles ont participé au défi « Familles à énergie positive », dont une équipe sur le territoire.

Dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement durable, Cap 3B promeut une nouvelle offre d'habitat répondant aux enjeux du développement durable. Cap 3B soutient des démarches exemplaires organisées dans le cadre d'analyses environnementales de l'urbanisme (AEU). Dix AEU sont en cours dont une à Curtafond dont le programme vient tout juste d'être inauguré et une autre portée par le SIVOM.

En 2011, Cap 3B est devenu compétent pour la création de zones d'activités de niveau régional dont fait le parc d'activités économiques Bourg sud. En 2012, la concertation a été ouverte pour la création d'une zone d'aménagement concerté. Constatant la sous-représentation des entreprises de services sur le bassin, un site internet regroupant 1 300 prestataires de services a été développé. Il doit favoriser la rencontre de l'offre et de la demande sur le marché du bassin de Bourg-en-Bresse des services professionnels marchands et leur permettre une plus grande visibilité. Cap 3B a aussi organisé le forum de l'emploi (3 150 visiteurs) et le forum « Créer ou reprendre une entreprise, pourquoi pas vous ? » (Une centaine de participants).

Dans le domaine du tourisme, le Syndicat mixte développe une offre complète. Une nouvelle aventure Fifrelin a été créée à Sandrans. Une chargée de mission tourisme d'affaires a été recrutée afin de développer une offre de congrès, événements et structurer la démarche commerciale correspondante. En 2012, la marque ombrelle Bourg+ a été créée pour donner plus de visibilité et d'attractivité au territoire, notamment dans le cadre du tourisme d'affaires.

Dans le domaine de l'agriculture, Cap 3B soutient le développement des circuits courts : trois points de vente accompagnés en 2012 à Saint-Denis-lès-Bourg, Châtillon-sur-Chalaronne et Ceyzériat.

« Les petites scènes vertes » ont développé leur programmation en 2012 avec une séance famille pour chacun des spectacles. Plus de 6 800 spectateurs ont assisté aux représentations.

Le conseil communautaire prend acte de la communication du rapport d'activités de Cap3B.

III. Etablissement public foncier de l'Ain (EPF)

Le conseil d'administration de l'EPF du 9 octobre 2013 a approuvé l'adhésion des communes de Bolozon, Chatenay et Sainte-Olive. L'EPF regroupe 18 EPCI, 31 communes isolées, le conseil général et le Conseil régional. Le conseil communautaire est sollicité pour valider ces adhésions. (*Adopté, unanimité*)

IV. Vente d'herbe

La Communauté de communes est propriétaire de différents terrains acquis dans le but d'y réaliser des opérations d'urbanisme. En attendant que ces opérations se réalisent et comme elle n'en a pas l'utilité pour l'instant, elle met ces terrains à disposition d'exploitants agricoles pour les besoins de leur activité. La superficie totale mise à disposition représente 40 ha 40 a et 60 ca et sont situés sur les communes de Montrevel-en-Bresse, Malafretaz, Etrez, Cras-sur-Reyssouze, Confrançon et Attignat. Il est proposé de fixer les tarifs des ventes d'herbe. (*Adopté, unanimité*)

ENVIRONNEMENT

Semaine européenne de réduction des déchets du 16 au 24 novembre 2013

Il est proposé au conseil communautaire de valider le programme suivant pour la semaine de réduction des déchets :

- La représentation d'un spectacle pour les scolaires du territoire « Élémenterre mon cher Ratson » sur les thèmes du recyclage, de la réduction des déchets et la pollution de l'air. Le spectacle dure 50 minutes pour un coût de 680 euros et peut être vu par 150 enfants de 3 à 11 ans. Le spectacle et le transport des enfants peuvent être subventionnés à 80% dans le cadre du plan de prévention des déchets par l'ADEME.
- La visite du centre de tri de Quinson-Fonlupt à Saint-Denis-lès-Bourg et le centre d'enfouissement à Viriat pour les élus et les agents de la Communauté de communes
(*Adopté, unanimité*)

QUESTIONS ORALES ET INFORMATIONS DIVERSES

Nouvelle enseigne à Jayat

La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) examine le 28 novembre prochain la demande d'installation d'une enseigne de sport dans une partie des locaux accueillant Netto à Jayat.

Agenda

- Mardi 12 novembre à l'espace Salvert à Attignat : organisée par la Direction départementale de la cohésion sociale, journée départementale de la prévention sur le thème « Les relations garçons-filles : comment accompagner les jeunes dans leur vie affective et sexuelle ? »
- Prochain conseil communautaire : mardi 26 novembre, à 20h30 à Béréziat

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Le secrétaire de séance,
Christiane Colas

Le Président,
Jean-Pierre Roche

